

05 mar 2004 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 5 mars 2004](#)

Données classifiées relatives à l'Union européenne

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, le Conseil des Ministres a pris connaissance d'une note concernant l'inspection des dispositifs belges de sécurité pour la mise en dépôt des données classifiées relatives à l'Union européenne.

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, le Conseil des Ministres a pris connaissance d'une note concernant l'inspection des dispositifs belges de sécurité pour la mise en dépôt des données classifiées relatives à l'Union européenne.

Les membres du Gouvernement sont invités à :- examiner la désignation des officiers de sécurité au sein des instances qui relèvent de leur compétence et la transmettre à l'Autorité de Sécurité Nationale ;- vérifier tout particulièrement si les personnes qui, au sein de ces instances, doivent avoir accès à de l'information classifiée, dont les données classifiées relatives à l'Union européenne, disposent de l'habilitation de sécurité du niveau requis. Le Conseil des Ministres a également chargé le Premier Ministre d'adresser une lettre aux Ministres-Présidents des Gouvernements des Communautés et Régions soulignant l'importance de prendre les mêmes mesures dans le cadre des préparatifs de l'inspection de l'Union européenne du mois d'octobre 2004.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe